

Conseil de l'UNIL

Commission des Finances et de Gestion

Préavis sur les documents de gestion et financiers présentés par la Direction, avril-juin 2024

Objet

Le présent document résume le processus, les éléments saillants, les discussions et les préavis de la Commission des Finances et de Gestion (ci-après ComFin) concernant les trois documents suivants préparés par la Direction qui seront votés en assemblée du Conseil de l'UNIL le 30 mai 2024.

1. Comptes 2023

1.1 Processus

Les documents nous ont été transmis par la Direction le 9 avril 2024. Une réunion d'environ 1h30 a été organisée le 17 avril 2024 à laquelle M. le Recteur Frédéric Herman, responsable du dicastère Finance, M. Olivier Schindler, Chef du Service Financier, et tous les membres de la ComFin ont participé. Une discussion suivie d'un vote sur le préavis à donner ont complété le processus.

1.2 Éléments saillants et discussions

La hausse des charges de 2.7% supérieure à celle des revenus d'exploitation (1,7%) s'est traduite par une hausse du déficit d'exploitation, partiellement compensée par des retraits des placements GBUV, et par une dissolution du Fonds de Réserve et d'Innovation (FRI) de 7,195M, à 37,183M. La hausse des charges s'explique par les hausses statutaires et l'indexation des salaires, ainsi que par des charges électriques accrues. Le déficit demeure toutefois moins élevé qu'anticipé dans le précédent budget (7.2M vs 13.0M).

La discussion a évoqué la nécessité de mieux comptabiliser la valeur résiduelle des biens durables (ex. véhicules, informatique, mobilier). De plus des questions ont été posées sur la croissance plus rapide de charges liées au PAT, et sur l'absence d'indexation des subventions LEHE et des taxes d'immatriculation à l'accroissement des coûts d'exploitation. Finalement, la ComFin a souligné la bonne adéquation entre les budgets et les comptes facultaires, sauf pour certains cas où les revenus semblent systématiquement sous-évalués.

1.3 Préavis de la Commission

Selon la ComFin, les comptes 2023 témoignent d'une gestion relativement saine des finances de l'UNIL. Les déficits enregistrés sont principalement conjoncturels et non structurels. De plus la dissolution du Fonds de Réserve et d'Innovation s'intègre dans une volonté conjointe du canton et de la Direction de réduction progressive du FIR. En conséquence, la ComFin émet un **préavis positif** à l'unanimité pour les comptes 2023.

2. Rapport de Gestion 2023

2.1 Processus

Le rapport de Gestion 2023 nous a été transmis par le Bureau du Conseil le 2 mai 2024. Une rencontre de près de 2h à laquelle Monsieur le Recteur Frédérique Herman, Monsieur le Secrétaire Général Marc de Perrot et la plupart des membres de la ComFin ont participé a été organisée le 16 mai 2024. Une discussion suivie d'un vote sur le préavis à donner ont complété le processus.

2.2 Éléments saillants et discussions

Le rapport de Gestion 2023 s'inscrit dans un certain retour aux activités normales après les bouleversements importants liés au COVID, notamment le retour au présentiel. Il témoigne de la volonté de la direction de poursuivre les principaux champs de développement (ex. transition écologique et numérique, égalité, diversité et inclusion, ...) qui sont détaillés dans son plan d'intention (en attente de validation par le Conseil d'Etat).

La discussion a abordé l'opportunité de discuter des événements récents (ex. guerre Israël-Palestine et occupation des locaux), ainsi que du Rapport de la Cour des Comptes en introduction. Concernant l'axe 1-Enseignement, la ComFin a discuté de l'adéquation entre les taux de croissances des populations estudiantines et du personnel enseignant, ainsi que des différences entre les évolutions sans et avec enseignement clinique et médical. De plus, la discussion a porté sur les challenges pédagogiques liés à la captation des cours, à l'intelligence artificielle dans les évaluations, ainsi que sur les examens numériques. La ComFin a aussi évoqué l'importance d'obtenir des statistiques précises sur les trajectoires post-graduation des étudiants UNIL (marché de l'emploi, études supérieures, ...), ainsi que sur les populations estudiantines issues de l'immigration. Concernant l'axe 2-Recherche, la ComFin a souligné les bonnes initiatives de la Direction pour favoriser la recherche (OpenAccess, dissémination de l'information sur financements et meilleure coordination services centraux et facultaires de soutien à la recherche...). La ComFin souligne toutefois que des informations concernant l'output de recherche (ex. nombre de publications) pourraient compléter celles liées aux financements obtenus, sans pour autant qu'un consensus se dégage sur la manière de mesurer cet output. De plus, une discussion des financements internes accorés par l'UNIL pourrait être utile.

L'axe 3- Liens à la société a suscité une discussion importante, en particulier sur le thème de la transition écologique. La ComFin a souligné l'importance de mieux ancrer le débat sur des connaissances scientifiques et sur une analyse plus rigoureuse des coûts et des bénéfices associés à chaque mesure de transition écologique que la Direction souhaite prendre. Elle a encouragé la Direction à utiliser le plein potentiel des connaissances scientifiques produites par les chercheurs de l'UNIL et d'ailleurs qui sont reconnus dans ce domaine. Concernant l'axe 4- Politique institutionnelle, la ComFin a évoqué l'importance de bien amarrer les taux d'emploi avec les besoins spécifiques des facultés et avec les tâches attendues d'assistanat lors de la discussion du soutien à la relève académique. Elle a de plus encouragé la Direction à rapporter les mesures non-salariales de soutien (frais de cours et formations, participation congrès, ...). Finalement, la ComFin a rappelé l'importance d'une discussion plus complète des risques et bénéfices associés

à l'intelligence artificielle et examens numériques et évoqué la nécessité de développer des partenariats avec des universités de haut niveau.

2.3 Préavis de la Commission

Le Rapport de Gestion a comme objectif principal de détailler les mesures prises par la Direction en accord avec son plan d'intention. La ComFin est d'avis que cet objectif est atteint avec le rapport 2023 et émet un **préavis positif** à l'unanimité.

3. Projet de Budget 2025

3.1 Processus

Les documents nous ont été transmis par la Direction le 30 avril. Une réunion d'environ 1h45 a été organisée le 8 mai 2024 à laquelle M. le Recteur Frédéric Herman, responsable du dicastère Finance, M. Olivier Schindler, Chef du Service Financier, Mme Agnieszka Rudzinska, Responsable planification et analyses au Service Financier, et la majorité des membres de la ComFin ont participé. Une discussion suivie d'un vote sur le préavis à donner ont complété le processus.

3.2 Éléments saillants et discussions

Le projet de budget 2025 prévoit une hausse des charges de 3.8% à 605.7M. Cette hausse de 22.2M est principalement attribuable à l'indexation des salaires UNIL (5.2M), CHUV et UNISANTE (1.9M). Un montant de 13.9M est réservé par la Direction pour faire face à l'augmentation des coûts, la mise en place du plan stratégique et les investissements conjoncturels. Par rapport au budget 2024, on ne constate que peu de changements dans les budgets nets des différentes facultés. Le budget 2025 prévoit une hausse de 27.44M de la subvention du canton de Vaud à 385.3M, alors que les subventions de la Confédération et autres collectivités publiques devraient baisser de 2.2M à 183.5M. Finalement, en cohérence avec une diminution du Fonds de Réserve et d'Innovation souhaitée par la Direction et le canton, un recours de 6.0M au FRI est prévu.

La discussion a porté sur les effets des incertitudes macroéconomiques sur les rendements des actifs GBUV (partiellement assurés par les provisions pour fluctuations des cours) et sur la nécessité de mieux distinguer entre augmentations exogènes et endogènes des coûts. De plus, l'optimalité d'une hausse demandée de 3.8% (par rapport à une hausse précédente de 1.7% accordée par le canton) a été abordée. Finalement, les effets de la prise de risque supportée uniquement par le Centre, plutôt que par les facultés, de même que la sous-estimation des produits de certaines d'entre elles ont été discutés.

3.3 Préavis de la Commission

La ComFin souligne l'argumentation adéquate et raisonnable des coûts supplémentaires justifiant la hausse de 3.8% du budget. De plus elle apprécie la prudence de la Direction dans ses négociations avec les facultés en relation avec la récente dégradation des finances cantonales. En conséquence, la ComFin émet un **préavis positif** à l'unanimité concernant le projet de budget 2025.

Pascal St-Amour, Président
Commission des Finances et de Gestion
Conseil de l'UNIL
Lausanne, mercredi 22 mai 2024

Membres de la Commission des Finances et de Gestion:

- M. Roberto Baranzini, Prof. SSP
- M. Marc-Olivier Boldi, MER HEC.
- Mlle Paloma Casot, Etud. FTSR
- M. Emmanuel Fernandes, Ing. Pédagogique, HEC
- M. Alix Nussbaumer, Etud. HEC
- M. Ingo Strauch, Prof. Lettres
- M. Pascal St-Amour (Président), Prof., HEC